

Comment devenir auto-entrepreneur, thème d'une conférence à la CFCIM



La Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc (CFCIM), et notamment sa Commission Appui aux Entreprises, a organisé le 4 novembre dernier à Casablanca une conférence sous le thème «Les enjeux économiques de la mise en œuvre du statut d'auto-entrepreneur».

Cette conférence a connu la présence de Mme Imane Belmaati, responsable du développement marché de l'entreprise au sein de la banque Attijariwafa bank, M. Abdellah El Fergui président de la Confédération marocaine des TPE-PME et M. Abderrahim Aquesbi Directeur général adjoint de Maroc PME.

«Le Maroc a adopté le 10 avril 2015 trois décrets relatifs au statut de l'auto-entrepreneur, ces décrets font suite à la loi 114-13 relative au statut de l'auto-entre-

preneur et publiée en mars 2015» a souligné M. El Fergui dans son allocution.

Cette loi présente dans son premier article la notion d'auto-entrepreneur qui est une personne physique exerçant à titre individuel une activité industrielle, commerciale, artisanale ou de prestation de services dont son chiffre d'affaire annuel encaissé ne dépasse pas : 500.000 dirhams pour les activités industrielles, commerciales et artisanales et 200.000 dirhams pour les prestations de services.

En outre, le statut de l'auto-entrepreneur offre toute une batterie d'avantages aux entrepreneurs en herbe, d'abord le paiement d'une seule taxe de 1% ou 2% sur le chiffre d'affaire encaissé, une possibilité de domiciliation de l'activité à l'adresse personnelle de l'entrepreneur, une facilité d'inscription au-delà des contrain-

tes techniques, avec une couverture sociale qui existe déjà dans la loi mais qui n'est toujours pas opérationnelle d'après M. El Fergui. S'agissant des bénéfices tangibles, le statut de l'auto-entrepreneur permet un accompagnement et un développement des compétences de l'entrepreneur sur un moyen long terme.

Actuellement, c'est toute une gamme de propositions qui est mise en place avec les autorités afin de promouvoir ce nouveau statut et notamment avec les réseaux des conseillers des auto-entrepreneurs, le réseau de institutions publiques, le club des promoteurs publics et privés ainsi que la communauté des bailleurs de fonds.

Pour sa part, Mme Imane Belmaati a souligné le rôle que joue le groupe Attijariwafa bank en confirmant sa position de partenaire à

ce programme d'envergure nationale à travers un accompagnement volontariste.

«Avoir une bonne idée de projet de création d'entreprise, être sûr de ses compétences et capacités, mais surtout avoir un bon business modèle sont les principales raisons qui permettent à un entrepreneur d'accéder au financement» a souligné Mme Belmaati.

Ainsi, le développement de l'esprit entrepreneurial, la libéralisation et valorisation du potentiel des jeunes favorisent la promotion de l'entrepreneuriat.

Cette conférence s'est prolongée par un débat avec les participants (Chefs d'entreprises, responsables, entrepreneurs en herbe et médias...) afin de donner plus d'éclairage à travers des interrogations sur le statut d'auto-entrepreneur au Maroc.

Souhir Benkirane

Houssam Bouzekri : Il n'y a pas d'écosystème pour aider les jeunes entreprises

M. Houssam Bouzekri, Directeur Général associé d'Avantages PME, a bien voulu répondre aux questions de La Nouvelle Tribune lors de la conférence organisée par la CFCIM sur le statut d'auto-entrepreneur au Maroc.

La Nouvelle Tribune : Pourquoi avez-vous choisi de vous orienter vers l'entrepreneuriat ?

M. Bouzekri : Grâce à une longue expérience accumulée durant une dizaine d'années, il était tout à fait naturel de penser à faire quelque chose pour moi-même et par la même occasion, participer à l'essor de l'économie marocaine en créant de la richesse et de nouveaux emplois.

Avant de me lancer dans cette aventure, j'ai d'abord partagé mes idées avec une dizaine d'amis en leur proposant parfois même d'être associé, jusqu'au jour où l'un d'eux m'a encouragé réellement à franchir le pas en déclarant avec enthousiasme sa volonté de faire partie de cette aventure humaine. Côté administratif, la création d'une Sarl est assez simple et prend environ un mois. Pour ma part, j'ai préféré confier cette mission à un cabinet d'expertise comptable qui m'a apporté le conseil nécessaire. Côté fonction-

nel, il faut bien évidemment au départ disposer d'un capital suffisant pour vous lancer. J'ai mis sur la table mes économies et celles de ma famille pour amorcer un bon démarrage de l'activité. En effet, il ne faut pas compter sur un soutien au départ, ni de l'Etat, ni des banques. Il n'y a d'ailleurs aucun écosystème au Maroc pour aider les jeunes entreprises.

Quelles sont les difficultés et les entraves que vous avez rencontrées au démarrage ?

Les difficultés des entreprises peuvent être de différentes natures. Concurrence, marché, positionnement, accès au financement, etc.. Pour notre activité, l'accélération de notre développement n'a pas pu se concrétiser à ce jour à cause d'une demande de financement auprès de la banque qui est restée sans réponse depuis maintenant bientôt cinq mois. Je dirai également, que le pro-

cessus de décision dans nos entreprises est encore assez immature. Nous avons, en effet, constaté que vendre un service d'une centaine de dirhams prenait autant de temps qu'un projet de plusieurs millions de dirhams. On est sur des cycles de plusieurs mois, voir plusieurs années. Ceci a une incidence directe et constitue une entrave majeure au développement de notre tissu économique

Comment voyez-vous l'avenir de votre entreprise sur un moyen, long terme ?

Je suis très confiant quant à l'avenir de notre activité. Nous travaillons pour nos adhérents afin de leur offrir des avantages et des solutions à leur portée dans le but d'apporter une vraie dynamique sociale cohérente au sein de l'entreprise. Le bien-être des collaborateurs préoccupe de plus en plus les entreprises, qu'il s'agisse de grands comptes comme de PME et TPE. Nous nous proposons tout simplement d'être leur Comité d'œuvres



sociales Externalisé avec toute la valeur ajoutée qui va avec.

Quels sont les conseils que vous pouvez donner aux jeunes porteurs d'idées, et qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat ?

Prévoir un bon fond de roulement, ne pas hésiter à concrétiser l'idée sur le terrain, être membre d'une ou plusieurs associations, continuer à se former, faire appel à des mentors, etc.

Propos recueillis par
Souhir Benkirane